

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

AVIS DE CONVOCATION

A Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères)

Gilles Savard : 1505, rang Sainte-Mathilde, La Malbaie, G5A 2G1
Ferdinand Charest : 558, rue Saint-Raphaël, La Malbaie, G5A 2N7
Gaston Lavoie : 9, rue Desjardins, La Malbaie, G5A 1B2
Pierre-Paul Savard : 65, rue Le Courtois, La Malbaie, G5A 1K2
Blaise Lessard: 470, boul. Kane, La Malbaie, G5A 1L1
Francine Pilotte: 435, rang Saint-Joseph, La Malbaie, G5A 2A9
France Bouchard : 92, chemin Mailloux, La Malbaie, G5A 1G1
Philippe Harvey : 88, rue Principale, La Malbaie, G5A 2A4

AVIS SPECIAL vous est par les présentes, donné par le soussigné, Yvan Fortin, Directeur Général de la Ville de La Malbaie, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, est convoquée par son Honneur la Mairesse, Madame Lise Lapointe, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce jeudi 3 juin 2010, à 19 h 00 et qu'il sera pris en considération le sujet suivant :

- 1- Entente avec Monsieur Yvan Tremblay;
- 2- Période de questions;
- 3- Levée de la séance.

Fait et donné à La Malbaie, ce 31^e jour du mois de mai deux mil dix.

Yvan Fortin, Directeur Général

AVIS DE SIGNIFICATION

Je, soussigné, Yvan Fortin, Directeur Général, certifie que j'ai signifié le 31 mai 2010, l'avis ci-dessus à la conseillère Madame France Bouchard et Messieurs les conseillers Gilles Savard, Ferdinand Charest, Pierre-Paul Savard et Blaise Lessard en leur remettant ledit avis à la séance extraordinaire du 31 mai 2010 et au Conseiller Monsieur Gaston Lavoie au caucus du Conseil tenu après la séance extraordinaire du 31 mai 2010 et à Madame la Conseillère Francine Pilotte et à Monsieur le Conseiller Philippe Harvey en faisant livrer à domicile ledit avis le 1^{er} juin 2010 par Monsieur Michel Boulianne.

Donné à La Malbaie, ce 1^{er} jour du mois de juin deux mil dix.

Yvan Fortin,
Directeur Général

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

VILLE DE LA MALBAIE

Séance extraordinaire du 3 juin 2010

A une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de La Malbaie, dûment convoquée, tenue à 19 heures 00, au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, ce 3^e jour du mois de juin deux mil dix, à laquelle séance sont présents:

Mme France Bouchard, Conseillère
M. Ferdinand Charest, Conseiller
M. Pierre-Paul Savard, Conseiller
M. Blaise Lessard, Conseiller

Sont absents :

Mme Francine Pilote, Conseillère
M. Gilles Savard, Conseiller
M. Gaston Lavoie, Conseiller
M. Philippe Harvey, Conseiller

Séance à laquelle assistait aussi Monsieur Yvan Fortin, Directeur Général et Madame Johanne G. Tremblay Trésorière, Directrice Générale Adjointe.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur la Mairesse, Madame Lise Lapointe, il a été adopté ce qui suit:

La Présidente demande un moment de silence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION 188-06-10

PROPOSÉ par la Conseillère France Bouchard, appuyé par le Conseiller Pierre-Paul Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DÉCLARER la séance dûment convoquée et ouverte à 19 heures.

1 – ENTENTE AVEC MONSIEUR YVAN TREMBLAY
RÉSOLUTION 189- 06-10

ATTENDU QUE Monsieur Yvan Tremblay, par l'intermédiaire de son procureur, Me Pierre Fortin, propose à ce Conseil de régler les recours qu'il a intentés contre la Ville de La Malbaie (recours en dommages portant le numéro de Cour 240-17-000072-104 et requête en homologation d'une transaction portant le numéro de Cour 240-17-000079-109);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Ferdinand Charest, appuyé par le Conseiller Pierre-Paul Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce Conseil accepte de transiger dans les dossiers portant les numéros de Cours 240-17-000072-104 et 240-17-000079-109 selon les modalités prévues aux documents intitulés « *Quittance et transaction* » préparés par Me Marc Choquette et autorise la Mairesse et le Directeur Général à signer lesdits documents de règlement.

4-PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été tenue. Aucune question.

5- LEVÉE DE LA SÉANCE **RÉSOLUTION 190-06-10**

PROPOSÉ par le Conseiller Blaise Lessard, appuyé par la Conseillère France Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit levée à 19 h 03.

Lise Lapointe, Mairesse

Yvan Fortin, Directeur Général